Contribution à l'armorial du canton de Fribourg [suite]

Autor(en): **Vevey-l'Hardy, Hubert de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-818004

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ANNALES FRIBOURGEOISES
ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG
XXIVme Année No 6 Novembre-Décembre 1936

CONTRIBUTION A L'ARMORIAL DU CANTON DE FRIBOURG

IIme SÉRIE

par HUBERT DE VEVEY-L'HARDY.

(Suite)

FORESTIER (DE). — Famille originaire de St-Laurent en Savoie, naturalisée fribourgeoise en 1758, reçue dans le patriciat de Fribourg en 1787.

Un cachet de 1826 (A.E.F.: Collection de cachets, no 227) donne: *écartelé, au 1er de sinople, au 2e d'azur, au 3e d'azur à une fasce d'argent chargée d'une étoile de..., au 4e de gueules, et brochant sur le tout un senestrochère dans sa cuirasse, mouvant du canton senestre en chef et tenant une lance posée en bande.*

Une peinture du début du XIXe siècle, se trouvant dans la chapelle du lion de Lucerne, indique: *écartelé de sinople, d'azur, de gueules et d'azur, un filet d'or brochant, sur le tout un senestrochère dans sa cuirasse d'argent, mouvant du canton senestre en chef et tenant une lance d'or posée en bande, les banderolles de gueules* (fig. 65). Le tableau des familles patriciennes, vers 1820 (Musée Cantonal), donne le même écu, mais *sans le filet en croix, la pointe de la lance d'argent.* L'armorial de Pierre de La Comba, vers 1840, supprime également le filet en croix et donne *la lance entièrement d'argent, et sans banderolles.*

L'armorial du P. Apollinaire, 1865, et le D.H.B.S. (vol.

III, p. 145) donnent: *écartelé, aux 1er et 4e de sinople, au 2e d'azur, au 3e de gueules, et brochant sur le tout, un senestrochère dans sa cuirasse d'argent, tenant une lance d'or posée en bande.*

GACHOUD. — Famille originaire de Villars-d'Avry où elle est connue dès 1421. Elle possède actuellement les bourgeoisies d'Attalens, Fribourg, Treyvaux, Villars-d'Avry et Zénauva.

Jacques G., missionnaire à Constantinople, mort en

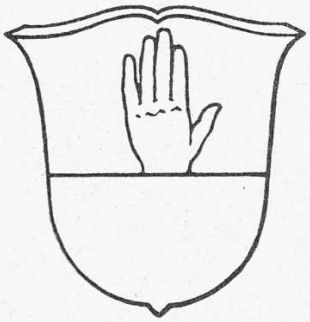

63. FERWER

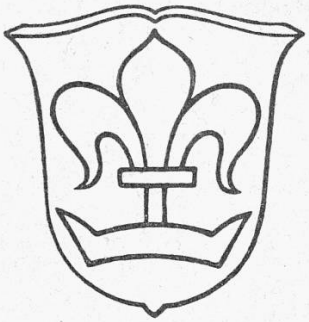

64. FLORET

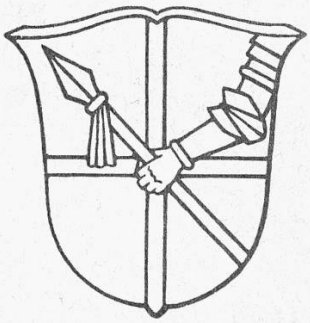

65. FORESTIER

1726, portait, d'après son portrait (Musée cantonal): *d'azur à un chou de sinople mouvant d'une terrasse du même, accompagné de trois étoiles à six rais d'or, une en chef et deux en pointe* (fig. 66).

Jacques-Joseph G., lieutenant baillival de La Roche, utilisa en 1796 un cachet (A.E.F.: Corresp. baillivale de Bulle) donnant: *d'azur au chou arraché accompagné en chef du monogramme IHS et en pointe de deux cœurs.*

Un autre cachet (collect. H. de Vevey-L'Hardy, nº 529), de la seconde moitié du XVIIIe siècle, donne le même écu, mais remplace les cœurs par *deux étoiles.*

L'armorial de Jos. Comba (I), vers 1830, celui de Pierre de La Comba, vers 1840, et le D.H.B.S. (vol. III, p. 300), donnent: *coupé d'argent à trois roses de gueules rangées en chef, et de gueules plein, et brochant sur le tout, un agneau pascal d'argent, la banderolle du même chargée d'une croix de gueules.*

GARMISWIL (DE). — Famille originaire du hameau de ce nom, bourgeoise de Fribourg dès 1345, éteinte au XVIIIe siècle.

Les armoiries de cette famille ont toujours été un soc de charrue dont la position a souvent varié.

Soc posé en bande ou en barre. — Ulmann v. G. portait dans son sceau (A.E.F.: Stadtsachen A, nº 290), en 1487: *un soc de charrue posé en bande et chargé d'une marque de maison en forme d'Y barré* (fig. 67). Un vitrail du capitaine Hans G., 1579, jadis vendu à Constance (note M. de Tech-

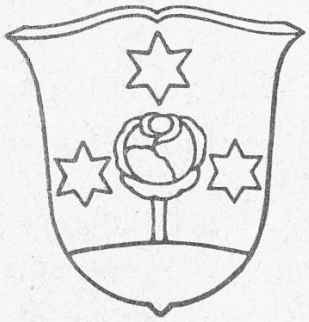

66. GACHOUD

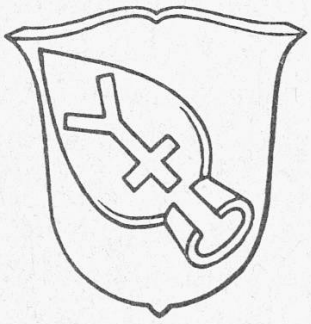

67. GARMISWYL

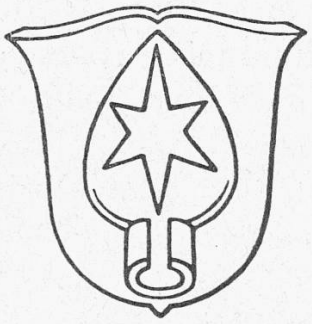

68. GARMISWYL

termann), donnait le même écu; de même un autre vitrail de 1572 (note G. de Vivis) qui ajoutait, comme cimier: *un buste d'homme, tortillé, habillé et chargé du soc de charrue avec la marque.* Le Katharinenbuch (A.E.F.), 1577, donne pour ce même Hans: *d'azur au soc de charrue d'argent, posé en bande et chargé d'une marque de maison de sable en forme d'Y barré et patté.* Pour Jacques G., le Katharinenbuch, 1577, donne le même écu que pour Hans, mais avec *la marque barrée deux fois;* il en est de même du sceau de Hans-Jacob, bailli de Pont, 1622, mais sans indication d'émaux (A.E.F.: Corresp. baillivale de Pont).

Bastian G. bailli de Bulle, utilisa un sceau (A.E.F.: Titres de Bulle, nº 119, 120) en 1574 et 1578 donnant: *un soc de charrue posé en barre et chargé d'une croisette double mouvant d'une étoile à six rais.* Il se servit également de deux autres sceaux (A.E.F.: Corresp. baillivale de Bulle), 1576 et 1577, où le soc posé en barre est chargé d'*une étoile*

à six rais. Ce dernier écu est également donné par le cachet (id.: Corresp. baillivale de Vuippens) utilisé en 1581 par Erhard G., bailli de Vuippens. Ce même personnage employa encore un autre sceau (id.), 1582, donnant: *un soc de charrue posé en bande et chargé d'une étoile à six rais ;* cimier: *un ours issant* (fig. 69).

Soc posé en pal. — Un vitrail de Jakob G., 1547 (Musée de Berne, note G. de Vivis) indique: *d'azur au soc de charrue d'or posé en pal et chargé d'une marque de maison de sable, en forme d'Y barré deux fois*. Un autre vitrail du même personnage, 1548 (Musée de l'Ariana, Genève) présente les mêmes particularités.

Hans, bailli de Vuippens, 1550, et Peter, bailli de Châtel, 1604, portaient dans leurs sceaux (A.E.F.: Corresp. baillivales de Vuippens et de Châtel): *un soc de charrue posé en pal et chargé d'une étoile à six rais* (fig. 68). Dans un autre sceau de Hans, comme bailli de Pont (id.: Corresp. baillivale de Pont), utilisé de 1558 à 1561, le même écu est accompagné du cimier: *un sanglier issant*. Erhard, bailli de Vuippens, utilisa également un cachet (id.: Corresp. baillivale de Vuippens) en 1580, donnant: *un soc de charrue posé en pal et chargé d'une étoile à huit rais*.

Soc posé sur une bande ou une barre. — Un cachet de 1567 (A.E.F.: Fonds de Diesbach, 5) et un autre de Hans G., capitaine au service de France, 1575 (id.: Collec. Cachets, nº 352) donnent: *une barre chargée d'un soc de charrue chargé lui-même d'une marque de maison en forme d'Y barré*.

Jakob G., bailli de Vuippens, utilisa un cachet (id.: Corresp. de Vuippens non classée) en 1577 donnant: *une bande chargée d'un soc de charrue chargé lui-même d'une double croisette pattée mouvant d'une étoile à six rais ;* cimier: *un buste d'homme habillé et tortillé*.

Le sceau (id.: Corresp. baillivale de Bossonnens) de Hans G., bailli de Bossonnens, 1578, indique: *une bande chargée d'un soc de charrue lui-même chargé d'une étoile à six rais*. Le même écu est donné pour Erhard G., édile, 1592,

par une sculpture sur le fût de la fontaine de St-Pierre, à Fribourg. Le plan de Fribourg, de Grégoire Sickinger (M.C.) 1582, donne pour Hans: *d'argent à la bande d'azur chargée d'un soc de charrue du premier chargé lui-même d'une étoile à six rais du second.* Un vitrail du même personnage (M.C.), de 1575 environ, donne le même écu, et pour cimier: *une*

69. GARMISWYL

70. GARMISWYL

étoile à six rais d'argent (fig. 70). Le sceau d'Othmann G. (A.E.F.: Fonds de Praroman) 1525 et celui d'Adam, d'une branche bernoise (D. L. Galbreath, Armorial vaudois, vol. I, p. 266) 1581, donnent comme cimier: *un ours issant.*

C'est ce dernier écu qui est toujours donné par les armoriaux manuscrits; celui de Techtermann, vers 1605, donne comme cimier: *un ours issant d'azur, langué de gueules.*

GAUTHIER. — Familles possédant actuellement les bourgeoisies de Grangettes, Promasens, Rueyres-les-Prés et Vuippens. Celle de Promasens est connue dès 1700,

celle de Grangettes dès 1469, celle de Rueyres-les-Prés dès 1578 et celle de Vuippens dès 1425.

L'armorial de Joseph Comba (I), vers 1830, donne pour cette famille, sans indication d'origine: *d'azur à un oiseau (faucon ?), le vol dressé, d'argent, couronné du même* (fig. 71).

GOTTRAU, DE. — Famille patricienne reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1403 et 1505. Elle possède encore, dans ses différentes branches, les bourgeoisies de Grolley, Guin, Léchelles et Pierrafortscha.

71. GAUTHIER

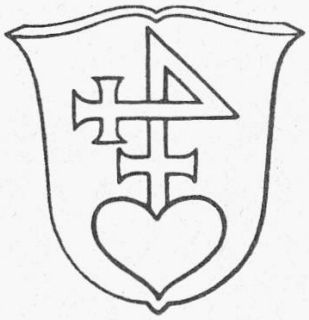

72. GOTTRAU

73. GOTTRAU

Cette famille, qui fut toujours très nombreuse, a légué à la postérité une quantité de documents héraldiques telle qu'il est impossible de tous les décrire; ceci d'autant plus que presque chaque document présente une variante. Les armoiries portées par cette famille peuvent être divisées en quatre groupes distincts pour lesquels nous nous bornerons à indiquer les principaux documents.

a) Armes primitives. — Jacques Gottrau, bailli de Pont de 1536 à 1541, se servit d'un cachet (A.E.F.: Corresp. baillivale de Pont) donnant: *un cœur sommé d'une marque de maison en forme de 4 contourné, les branches verticales et horizontales croisetées et pattées* (fig. 72). Dans le cachet de Nicolas, bailli de Bulle, 1565 et 1566, (id.: Corresp. baillivale de Bulle; Titres de Bulle, n° 117) *la marque de maison n'est pas contournée, la branche verticale n'est pas croisetée mais surchargée d'un flanchi.* Le sceau (id.: Titres de Montagny, n° 90) de Nicolas, comme bailli de Montagny, 1579,

remplace le flanchi par *une étoile à six rais ;* cimier: *un buste d'homme nu.*

Ottman, bailli de Bossonnens, utilisa un sceau (id.: Corresp. baillivale de Bossonnens), 1579, donnant: *un cœur sommé d'une marque de maison en forme de 4, la branche horizontale croisetée ;* cimier: *un buste d'homme tortillé et habillé.* Un sceau (id.: Corresp. baillivale de Gruyères) de Simon, bailli de Gruyères, 1582, donne mêmes écu et cimier; tandis qu'un cachet (id.) du même Simon, 1581, ne donne que l'écu (fig. 73).

Ottman, comme bailli de Bossonnens et de Surpierre, 1582 et 1597, se servit encore d'un autre sceau (id.: Titres d'Attalens, nº 28, et de Surpierre, nº 190) donnant: *un cœur sommé d'une marque de maison en forme de 4, la branche horizontale croisetée, la verticale se prolongeant à l'intérieur du cœur et se terminant par un O ;* cimier: *un buste d'homme nu et barbu.* Une sculpture de 1592 se trouvant au porche de la cathédrale de St-Nicolas, aux armes du même Ottman, donne un écu semblable, mais avec *la marque de maison contournée.*

François-Prosper G. utilisa en 1623 un cachet (A.E.F.: Fonds de Diesbach) donnant: *un cœur sommé d'une marque de maison en forme de 4, la branche horizintale croisetée et pattée ;* cimier: *un buste d'homme nu.* C'est le dernier cas que nous connaissions dans lequel furent utilisées ces armes primitives.

L'armorial du P. Apollinaire, 1865, indique: *d'or au cœur de gueules sommé d'une croix enhendée de sable.*

b) armes anciennes, à un pal. — Nicolas, bailli de Montagny, employa en 1578 un sceau (A.E.F.: Titres de Montagny non répertoriés) donnant: *un pal chargé d'un cœur sommé d'une marque de maison en forme de 4, la branche horizontale croisetée et pattée, la verticale surchargée d'une étoile à six rais ;* cimier: *un buste d'homme barbu, habillé.* Sur un autre cachet (id.) de 1580, ce personnage ne porte que l'écu, et remplace l'étoile par *un flanchi.* Sur un troi-

sième cachet, enfin, de 1582 env. (id.), il prend comme cimier: *une clepsydre.*

Hans, bailli de Bulle, utilisa en 1604 un sceau (id.: Corresp. baillivale de Bulle) donnant: *un pal chargé d'un cœur sommé d'une marque de maison en forme de 4, la branche horizontale croisetée ;* cimier: *un lion issant.* Mêmes écu et

74. GOTTRAU

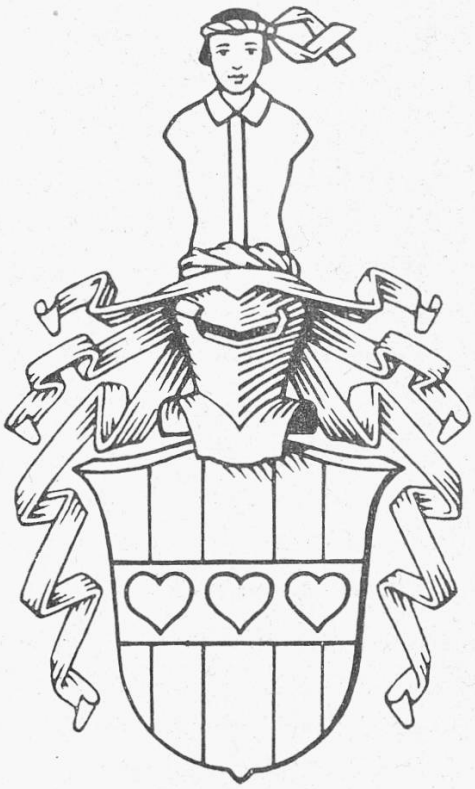

75. GOTTRAU

cimier sont aussi donnés par le sceau (id.: Titres de Vuippens; Collège, F. 3; Corresp. baillivale de Vuippens) de Jean-Emmanuel, utilisé de 1625 à 1629 (fig. 74).

Deux tableaux se trouvant dans la cathédrale de St-Nicolas et datés de 1650 donnent les armes de Pierre et de François-Prosper Gottrau: *de gueules au pal d'or chargé d'un cœur du premier sommé d'une marque de maison de sable, en forme de 4, la branche horizontale potencée ;* cimier: *un lion issant d'or, lampassé de gueules.* Le sceau de Jean-Rodolphe, bailli de Surpierre (A.E.F.: Corresp. baillivale de Surpierre), utilisé en 1664, donne mêmes écu et cimier, mais sans indication d'émaux.

Parfois *la branche horizontale de la marque est croisetée et ancrée* (marque contournée ; mêmes émaux que ci-dessus) : clefs de voûte de 1631 se trouvant dans le chœur de la cathédrale de St-Nicolas, aux armes de François-Charles, grand-sautier, de François-Prosper, docteur, et de Jean, capitaine.

Le Katharinenbuch (A.E.F.) de 1577 donne pour Martin Gottrau: *de gueules au pal d'or chargé d'un cœur de gueules surchargé d'une croisette pattée d'argent et sommé d'une marque de maison de sable, en forme de 4 contourné, la branche horizontale croisetée et pattée.*

Parfois, la *croisette* (formée par la branche horizontale de la marque) *est cramponnée :* cachets de Thomas, bailli d'Attalens, 1731 et 1735 (A.E.F.: Corresp. baillivale d'Attalens) ; de François-Pierre, 1744 (id.) ; de François-Joseph, 1754 (id.: Corresp. baillivale de Romont) ; etc.

Généralement, le cimier de ces armes est: *un buste d'homme, tortillé d'or et de gueules, colleté d'argent, habillé des couleurs, partitions et pièces de l'écu*: ex-libris de Tobie, 1637 (H. de Vevey, *Les anciens ex-libris armoriés*, n° 66) ; vitraux (Musée cantonal) de Marguerite, épouse de Jost Python, 1636, de François-Prosper 1649, de Tobie 1660, de François-Charles 1701 ; vitrail (propriété de M. Tobie de Gottrau, au château de Léchelles) de l'avoyer Tobie Gottrau, allié Tugginer, 1653 ; ce dernier vitrail donne comme devises: *Fide Deo Gottraw* et *Nam fido fidis Amico.*

Cependant, le cachet de Tobie, bailli de Gruyères (A.E.F.: Corresp. baillivale de Gruyères), utilisé en 1653 et 1657, donne comme cimier: *un buste d'homme tortillé et habillé ;* par contre, les cachets de Jean, capitaine au service d'Espagne, XVIIe siècle (id.: Collection de cachets, n° 382) et de Tobie, bailli de Montagny, 1647 (id.: Fonds de Praroman), donnent: *un buste d'homme habillé, tortillé et chargé d'un cœur sommé de la marque de maison.*

Un sceau de François-Pierre (id.) de 1657 donne: *un pal chargé en pointe d'un cœur ;* cimier: *un buste d'homme habillé des partitions et pièces de l'écu.* Précédemment, Martin

G. avait utilisé, en 1588 et 1589, un cachet à ses initiales donnant: *un pal chargé de deux cœurs;* trois écus peints (id.: Législation et Variétés, nº 22) aux armes de Tobie G., 1615, 1637 et 16.6, donnent: *de gueules au pal d'or chargé de deux cœurs du premier* (fig. 76).

Seul, l'armorial Amman, 1760, indique: *de gueules au pal d'or chargé de trois cœurs du premier.*

c) armes anciennes à deux pals et une fasce. — D'après un vitrail de 1697 (Musée cantonal) le capitaine Tobie Gottrau, seigneur de Pensier, portait: *de gueules à deux pals d'or, à la fasce du second, brochant, chargée de trois cœurs du premier;* cimier: *un buste d'homme tortillé d'or et de gueules, les bouts flottants, habillé de gueules au pal d'or, colleté d'argent* (fig. 75).

Un vitrail (id.) de 1710, du Clergé de Notre-Dame de Fribourg, donne le même écu pour Dom Philippe et Dom François-Pierre, protonotaire apostolique. Un autre vitrail (id.) de François-Pierre, banneret, 1701, donne le même écu et, pour cimier: *un buste d'homme tortillé d'or et de gueules, les bouts flottants, habillé des couleurs, partitions et pièces de l'écu, colleté d'argent.*

François-Joseph, bailli de Bulle, utilisa un cachet (A.E.F.: Titres de Bulle non classés. — Arch. Ville de Bulle: Actes et Corresp., nº 3) en 1725 donnant: *de gueules à deux pals d'argent, à la fasce du second chargée de trois cœurs de gueules.*

Joseph-Philippe, bailli d'Attalens, se servit d'un cachet (A.E.F.: Corresp. baillivale d'Attalens) en 1720 donnant: *de gueules à trois pals d'argent, à la fasce du second, brochant, chargée de trois cœurs de...;* l'année précédente, il avait utilisé un autre cachet (id.) donnant le même écu, et pour cimier: *un cœur posé entre deux cornes.*

Dans la salle des baillis, au château de Romont, se trouvent les armoiries peintes au XVIIIe siècle du bailli Jean Gottrau (1614) soit: *pallé d'or et de gueules, à la fasce d'argent brochant, chargée de trois cœurs de gueules.*

Une peinture de 1726 (A.E.F.: Législation et Variétés, n° 22), aux armes de François-Nicolas, donne: *pallé de gueules et d'or, à la fasce du second, brochant, chargée de trois cœurs du premier, à la bordure d'argent.*

Les armoriaux manuscrits Python et Praroman, vers 1670, donnent: *pallé d'or et de gueules de quatre pièces, à la fasce du premier, brochant, chargée de trois cœurs du second.* Par contre, l'armorial Amman, 1760, donne *le pallé normal, de six pièces, d'or et de gueules, la fasce d'or.*

d) armes modernes, écartelées. — Par diplôme du 11

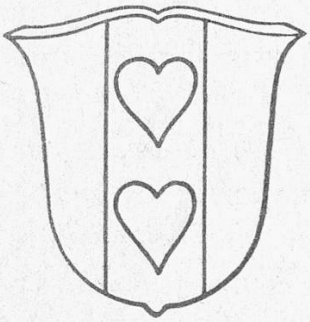

76. GOTTRAU

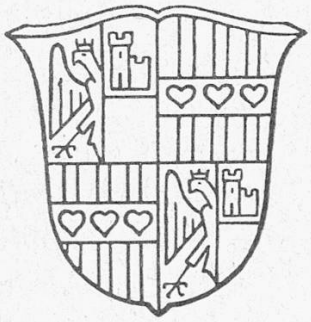

77. GOTTRAU

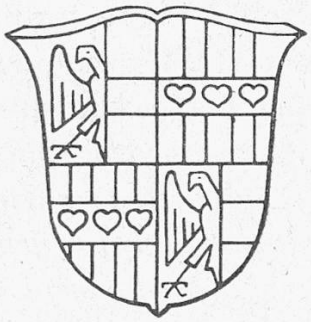

78. GOTTRAU

août 1640, Ferdinand III, empereur élu, anoblit les trois frères François-Prosper, Jean-Guillaume et François-Charles Gottrau et leur donna pour armoiries (voir: Arch. Héraldiques Suisses, 1921, p. 23): *écartelé; aux 1er et 4e, parti: a) d'or à la demie aigle éployée et couronnée de sable, languée de gueules, issant du trait du parti; b) coupé de sable et d'argent; aux 2e et 3e, d'or à deux pals de gueules, à la fasce de sinople, brochant, chargée de trois cœurs de gueules;* cimier: *un buste d'homme coiffé d'un tortil d'or, de sable, de sinople et de gueules, les bouts flottants, colleté d'argent, habillé d'un pallé de quatre pièces d'or et de gueules.* La descendance masculine des trois anoblis s'éteignit à la première génération; mais Anne-Marie-Elisabeth, fille de Jean-Guillaume, épousa Simon-Tobie Gottrau, de la branche de Pensier, dont la descendance releva, avec de nombreuses variantes, ces armoiries écartelées.

Par diplôme du 21 novembre 1662, Léopold 1er, empereur élu, confirma en faveur de François-Pierre Gottrau

le diplôme de 1640 et lui octroya des armoiries analogues (voir: Arch. Héraldiques Suisses, 1921, p. 61): *écartelé; aux 1er et 4e, parti : a) d'or à la demie aigle éployée de sable, couronnée d'or, languée de gueules, issant du trait du parti; b) coupé de sable et d'argent; aux 2e et 3e, d'or à deux pals de gueules, à la fasce de sinople, brochant, chargée de trois cœurs de gueules;* cimier: *un buste d'homme tortillé d'or, de sable, de sinople et de gueules, les bouts flottants, habillé d'un palé d'or et de gueules, colleté d'argent.* Le même François-Pierre Gottrau, reçut encore, le 19 juin 1668, de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, un diplôme de noblesse (voir Arch. Héraldiques Suisses, 1921, p. 63) sur lequel sont peintes ces armoiries: *écartelé; aux 1er et 4e, parti : a) d'or à la demie aigle éployée de sable, couronnée d'or, armée et languée de gueules, mouvant du trait du parti; b) coupé de sable et d'argent; aux 2e et 3e, pallé de gueules et d'or, à la fasce d'argent, brochant, chargée de trois cœurs de gueules;* cimier: *un buste d'homme tortillé d'or et de gueules, les bouts flottants, habillé des couleurs, partitions et meubles des 2e et 3e quartiers* (fig. 79). La descendance de François-Pierre s'éteignit, en ligne masculine, en 1839. Cependant, ce sont les armoiries de ce dernier diplôme qui sont généralement portées actuellement par toutes les branches de la famille.

Ces armoiries conférées par ces trois diplômes furent l'origine de variantes innombrables spécialement quant au nombre de pals ou de pans du pallé des 2e et 3e quartiers; de plus, l'aigle n'est très souvent pas couronnée et se trouve en champ d'argent au lieu d'or. Les variantes les plus importantes et qui doivent être relevées consistent en des changements apportés au deuxième champ du parti des 1er et 4e quartiers. Un bassin daté de 1721 et se trouvant au Collège St-Michel, à Fribourg, donne: *écartelé; aux 1er et 4e, parti : a) d'or à la demie aigle de sable mouvant du trait du parti; b) coupé de sable à une tour crénelée senestrée d'un avant-mur d'argent, et d'argent; aux 2e et 3e, pallé d'or et de gueules, à la fasce du premier, brochant, chargée de trois cœurs du second.* Plusieurs cachets donnent la même va-

riante, mais avec *trois pals* au lieu du pallé: cachet de Nicolas Gottrau de Billens, 1747 (A.E.F.: Corresp. baillivale de Vaulruz); cachet de Joseph-Barthélemy Gottrau de Pensier, 1768 (id.: collec. de cachets, n° 388); cachet de François-Philippe-Joseph de Gottrau, 1790 (id.: Corresp. baillivale de St-Aubin); etc. (fig. 77).

Le coupé d'argent et de sable des 1er et 4e quartiers est parfois remplacé par un champ *de gueules à la fasce d'or:* cachet de 1749 (A.E.F.: Titres de Bulle non classés); cachet de Joseph-Daniel, 1747 (id.: Corresp. baillivale de Vaulruz); cachet d'Emmanuel-Maurice, 1759 (id.: Corresp. baillivale d'Attalens); etc., (fig. 78).

Parfois, le coupé est interverti, soit: *coupé d'argent et de sable:* cachets de Louis de Gottrau, avoyer de Morat, 1795 et 1796 (id.: Corresp. de l'avoyerie de Morat).

Rarement, le coupé est remplacé par un champ *de sable plein:* cachet d'Antoine de Gottrau de Villariaz, 1781-1786 (id.: Collect. de cachets, n° 399); cachet de Tobie, 1787 (id.: Corresp. baillivale de Vaulruz).

Un cachet du XIXe siècle (Coll. H. de Vevey-L'Hardy, n° 243) remplace ce coupé par un *écartelé de gueules et d'or.*

Dans certains cas, le premier quartier de l'écartelé est *contourné par courtoisie:* cachet de Jean-François-Joseph, 1746 (A.E.F.: Corresp. baillivale de Vaulruz); d'autres fois, c'est le quatrième quartier qui subit cette transformation: cachet de François-Philippe, 1730 (id.: Titres de Vuissens, n° 84).

Quelques fois, les quartiers eux-mêmes sont intervertis: *écartelé; aux 1er et 4e, de gueules à deux pals d'or, à la fasce du second, brochant, chargée de trois cœurs du premier; aux 2e et 3e, parti: a) coupé de sable et d'argent; b) d'or à la demie aigle éployée de sable, issant du trait du parti, couronnée d'or; le 3e quartier contourné par courtoisie;* cimier: *un buste d'homme nu, au naturel, coiffé d'un tortil d'or et de gueules, les bouts flottants, paré d'un col d'argent et ceint d'un ruban d'or chargé de trois cœurs de gueules:* vitrail aux armes d'Anne-Marie G., épouse de Pancrace

Buman (Château de Léchelles). Un autre vitrail de 1701 (Musée cantonal) de Nicolas-Joseph Gottrau donne de semblables armoiries, sauf que l'aigle n'est pas couronnée, et comme cimier: *un buste d'homme habillé aux couleurs, partitions et meubles des 1er et 4e quartiers, coiffé d'un tortil d'or et de sable, les bouts flottants.* Enfin, un ex-libris de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, gravé pour Jean-Pierre de Gottrau, seigneur de Treyfayes, donne des armoiries écartelées dont la signification nous échappe: *écartelé, au 1er contre-écartelé de sable à la tête de lion arrachée d'or, et d'argent à la fasce dentée de gueules; au 2e de sable à trois étoiles d'or rangées entre deux bandes d'argent; au 3e d'or à trois tuiles de gueules rangées en bande, qui est Treyfayes; au 4e contre-écartelé d'un coupé d'argent et d'azur à trois besants d'or, et d'un pallé d'or et d'azur;* sur le tout un écusson contre-écartelé: *aux 1er et 4e parti, a) d'or à la demie aigle éployée de sable mouvant du trait du parti; b) coupé d'argent et de sable; aux 2e et 3e pallé d'or et de gueules, à la fasce d'argent chargée de trois cœurs de gueules;* cinq casques sommés du cimier (sauf le quatrième): 1. *Un buste d'homme habillé et coiffé d'un bonnet;* 2. *Une tête de lion;* 3. *Trois plumes chargées chacune d'un besant;* 5. *Trois plumes* (H. de Vevey, Les anciens ex-libris armoriés, nº 68).

(A suivre.)